

PARAGON ID S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 juin 2022)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Saint-Germain Audit
32, rue de Paradis
75010 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2022)

A l'Assemblée générale
PARAGON ID S.A.
Les Aubepins
18410 Argent- sur-Sauldre

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARAGON ID S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

PARAGON ID S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022 - Page 2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.10 « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les éléments sous-tendant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Au 30 juin 2022, les titres de participation des filiales et des coentreprises sont inscrits à l'actif pour un montant net de 124,2 M€, incluant 2,6 M€ de dépréciation, pour un total bilan de 145,6 M€. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition, hors frais accessoires ou à leur valeur d'apport.

Comme indiqué dans les notes 2.4 et 2.10 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur recouvrable des titres de participation des filiales et des coentreprises est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat pour la différence constatée.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation est un point clé de l'audit en raison de leur montant significatif dans les comptes annuels (85,3% du total bilan) et de l'importance du jugement de la Direction dans la détermination du taux de croissance à l'infini appliqué aux projections de flux de trésorerie.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le groupe aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de la méthodologie et des hypothèses décrits dans l'annexe aux comptes annuels en réalisant, notamment, les travaux suivants :

- nous avons vérifié le caractère approprié du modèle de valorisation utilisé (projection de flux de trésorerie) et l'exactitude arithmétique des calculs ;

PARAGON ID S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022 - Page 3

- nous avons vérifié la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction présentées au Conseil d'administration dans le cadre du processus budgétaire ;
- nous avons comparé les projections de flux de trésorerie de l'exercice 2022 utilisés dans le test de dépréciation de l'exercice précédent avec les données réelles de l'exercice 2022 ;
- nous avons analysé le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opèrent les sociétés détenues par Paragon ID S.A.;
- nous avons revu le taux de croissance à l'infini ainsi que le test de sensibilité associé à la variation de cette hypothèse ;
- nous avons vérifié le caractère approprié de l'information présentée dans les notes 2.4 & 2.10 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont été mis en œuvre avec l'appui de spécialistes en évaluation de nos cabinets.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

PARAGON ID S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022 - Page 4

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PARAGON ID S.A. par vos Assemblées générales du 20 juin 1999 pour le cabinet Saint-Germain Audit et du 16 décembre 2021 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 30 juin 2022, le cabinet Saint Germain Audit était dans la vingt-quatrième année de sa mission sans interruption (dont neuf années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la première année.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

PARAGON ID S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022 - Page 5

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

PARAGON ID S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022 - Page 6

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 octobre 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Saint-Germain Audit

Flora Camp

 *Marie-Stéphanie Descotes-Genon*

Flora Camp

Marie-Stéphanie Descotes-Genon

PARAGON ID SA

Comptes individuels clos au 30 juin 2022



SOMMAIRE

•	Comptes Individuels	
○	Bilan	3
○	Compte de résultat	5
•	Annexes aux comptes individuels	7
○	Remarques préliminaires et évènements de la période	7
○	Règles et méthodes comptables	10
○	Commentaires sur les principaux postes du bilan et du compte de résultats	15
•	Etats annexes	
○	Immobilisations	25
○	Amortissements	26
○	Provisions	27
○	Echéances des créances et des dettes	28
○	Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	29
○	Produits à recevoir	30
○	Charges à payer	31
○	Charges constatées d'avance	32
○	Produits constatés d'avance	32
○	Charges et produits exceptionnels	33
○	Composition du capital social	33
○	Ventilation du chiffre d'affaires	34
○	Variation des capitaux propres	34
○	Engagements de crédit bail	35
○	Engagements hors bilan	35
○	Effectif moyen	36
○	Identification de la société mère	36
○	Liste des filiales et participations	37
○	Transactions avec les parties liées	38

- 1 -		BILAN ACTIF				2050	
Désignation :	PARAGON ID						
Adresse :	LES AUBEPINS 18410 ARGENT SUR SAULDRE				Durée N :	12	
N°SIRET :	41396715900091				Durée N-1 :	12	
Rubriques		Montant brut	Amort. Dépréciation	30/06/2022	30/06/2021		
Capital souscrit non appelé	I AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement	AB		AC				
Frais de développement	CX	8 067 554	CQ	7 425 441	642 113	881 202	
Concessions, brevets, droits similaires	AF	1 730 318	AG	1 511 687	218 631	396 396	
Fonds commercial (1)	AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 519 837	AK		2 519 837	2 165 441	
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL		AM				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	AN		AO				
Constructions	AP		AQ				
Installations techniq., matériel, outillage	AR	4 788 269	AS	4 739 518	48 751	41 626	
Autres immobilisations corporelles	AT	1 373 815	AU	1 105 798	268 017	311 778	
Immobilisations en cours	AV	25 814	AW		25 814	2 022	
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations par mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	60 374 745	CV	2 609 564	57 765 181	54 171 777	
Créances rattachées à participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH	66 439 884	BI		66 439 884	66 436 840	
TOTAL II	BJ	145 320 235	BK	17 392 008	127 928 227	124 407 081	
STOCKS ET EN-COURS							
Matières premières, approvisionnements	BL	1 262 216	BM	152 525	1 109 691	502 417	
En-cours de production de biens	BN	3 701	BO	4 736	(1 035)	1 377	
En-cours de production de services	BP	19 713	BQ		19 713		
Produits intermédiaires et finis	BR	221 347	BS	232	221 115	2 671	
Marchandises	BT	233 780	BU	75 330	158 450	1 064 311	
Avances, acomptes versés/commandes	BV	147 679	BW		147 679	62 722	
CREANCES							
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	14 605 400	BY	6 083 630	8 521 770	6 650 100	
Autres créances (3)	BZ	7 711 163	CA	1 011 017	6 700 146	4 146 008	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
DIVERS							
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres)	CD	7 467	CE		7 467	7 467	
Disponibilités	CF	449 409	CG		449 409	1 559 502	
COMPTES DE REGULARISATION							
Charges constatées d'avance (3)	CH	227 146	CI		227 146	197 694	
TOTAL III	CJ	24 889 022	CK	7 327 470	17 561 552	14 194 269	
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW						
Primes rembours des obligations	V CM						
Ecart de conversion actif	VI CN	145 158			145 158	30 736	
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	170 354 415	1A	24 719 478	145 634 937	138 632 086	
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1	CP		(3) Part à + 1 an [CR] N-1		
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :			Créances :		3

- 2 -		BILAN PASSIF		2051	
Désignation :		PARAGON ID			
Rubriques				30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES					
Capital social ou individuel (1)	(dont versé :	69 349 105,00)	DA	69 349 105
Primes d'émission, de fusion, d'apport				DB	59 570 492
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence :	EK)	DC	
Réserve légale (3)				DD	
Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	B1)	DF	
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	EJ)	DG	
Report à nouveau				DH	(48 144 931)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(5 397 565)
Subventions d'investissements				DJ	(44 220 554)
Provisions réglementées				DK	(3 924 376)
TOTAL I				DL	75 377 101
AUTRES FONDS PROPRES					
Produits des émissions de titres participatifs				DM	
Avances conditionnées				DN	
TOTAL II				DO	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques				DP	373 735
Provisions pour charges				DQ	108 879
TOTAL III				DR	482 614
DETTES (4)					
Emprunts obligataires convertibles				DS	31 541
Autres emprunts obligataires				DT	10 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	3 086 822
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	EI)	DV	42 781 156
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	1 523 895
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	6 284 219
Dettes fiscales et sociales				DY	3 187 225
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	35 967
Autres dettes				EA	1 872 778
COMPTES DE REGULARISATION					
Produits constatés d'avance (4)				EB	342 765
TOTAL IV				EC	69 146 368
Ecart de conversion passif			V	ED	628 854
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	145 634 937
Renvois					
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B	
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C	
(2) Dont				1D	
- Ecart de réévaluation libre				1E	
- Réserve de réévaluation (1976)					
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an				EG	45 385 927
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP			(bal)	EH	852 089
					37 013 032
					859 652

- 3 -	COMPTE DE RESULTAT (en liste)	2052
--------------	--------------------------------------	-------------

Désignation : PARAGON ID

Rubriques	France		Exportation			30/06/2022	30/06/2021
Ventes de marchandises	FA	472 893	FB	1 475 517	FC	1 948 410	1 863 311
Production - biens	FD	3 162 119	FE	2 439 240	FF	5 601 359	4 512 495
vendue - services	FG	3 092 868	FH	1 790 468	FI	4 883 336	3 992 024
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	6 727 880	FK	5 705 225	FL	12 433 105	10 367 830
Production stockée					FM	98 090	(57 127)
Production immobilisée					FN	881 739	869 699
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	335 176	129 754
Autres produits (1) (11)					FQ	27	35 329
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)				I	FR	13 748 137	11 345 485
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	1 146 435	2 895 976
Variation de stock (marchandises)					FT	909 855	(884 649)
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU	3 011 603	1 370 346
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	(509 345)	50 735
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	4 972 697	4 347 488
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	134 385	259 815
Salaires et traitements					FY	3 521 150	4 002 774
Charges sociales (10)					FZ	1 609 673	1 543 213
DOTATIONS D'EXPLOITATION							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	509 222	238 422
- dotations aux provisions					GB	0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	262 908	61 393
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	98 577	99 754
Autres charges (12)					GE	694 898	471 027
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)				II	GF	16 362 058	14 456 295
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(2 613 921)	(3 110 809)
OPERATIONS EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
PRODUITS FINANCIERS							
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	39 410	397 125
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	0	1 047 485
Différences positives de change					GN	213 342	67 975
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				V	GP	252 752	1 512 585
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	114 422	729 798
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 243 042	1 399 194
Différences négatives de change					GS	237 145	107 150
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				VI	GU	2 594 609	2 236 142
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 341 857)	(723 557)
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(4 955 778)	(3 834 366)

COMPTE DE RESULTAT (suite)			2053	
Désignation : PARAGON ID				
			30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		37 507	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		209 335	445 099
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		283 951	712 354
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	HD	530 793	1 157 453
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		2 100	42 431
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		690 325	596 414
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		326 158	838 686
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	HH	1 018 583	1 477 531
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			(487 790)	(320 078)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	HJ		
Impôts sur les bénéfices	X	HK	(46 003)	(230 068)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 531 682	14 015 523
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19 929 247	17 939 900
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			(5 397 565)	(3 924 377)
Renvois				
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY		
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	IG		
(3) Dont :		HP	3 033	3 333
- Crédit-bail mobilier	(balo)			
- Crédit-bail immobilier	(balo)	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	(balo)	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(balo)	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		HX		
(6ter) Dont amortis des souscriptions dans des PME innovantes (art.217 octies)		RC		
(6ter) Dont amortis exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)		RD		
(9) Dont transferts de charges		A1		
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		0
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	647 277	423 175
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives	A6			
obligatoires	A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels			Exercice N	
			Charges	Produits
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N	
			Charges	Produits
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>				



ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

1. REMARQUES PRELIMINAIRES ET EVENEMENTS DE LA PERIODE

1.1. Généralités

La société Paragon ID SA (anciennement ASK) (« la Société ») a été créée en octobre 1997, sous la forme d'une société anonyme de droit français. Son siège social est situé à Argent sur Sauldre (18410), Les Aubépins.

Le Groupe Paragon ID (ci-après « le Groupe »), constitué de la Société et de ses filiales, est un groupe coté depuis le 1^{er} juillet 2014 sur le marché Euronext compartiment C.

En termes d'activité, la société et l'ensemble de ses filiales conçoit, produit et commercialise des produits de technologie sans contact pour le transport de personnes, pour l'identification et la traçabilité de produits, pour le marché de l'identité tels que des cartes sans contact, des cartes duales, des tickets sans contact, des étiquettes sans contact, des lecteurs et autres appareils de lecture, des couvertures de passeports et des permis de conduire.

La Société et le Groupe arrêtent leurs comptes au 30 juin de chaque année. Les présents comptes clos au 30 juin 2022 ont été arrêtés par le conseil d'administration dans sa séance 20 octobre 2022.

La Société établit des comptes consolidés disponibles sur le site <http://www.paragon-id.com/fr>. La Société met également à disposition un rapport de gestion, en annexe duquel se trouve la Déclaration de Performance Extra-Financière.

Enfin, depuis le 28 avril 2017, la Société est détenue majoritairement par le groupe Paragon et ainsi consolidée dans les états financiers de Paragon Group Limited. Les états financiers de Paragon Group Limited ne sont, eux, pas mis à la disposition du public.

1.2. Evénements marquants de l'exercice

1.2.1. Attribution d'actions gratuites et augmentation de capital.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 mars 2022, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital résultant de l'acquisition définitive :

- conformément à la décision du conseil d'administration du 9 juillet 2019, de 2 250 actions attribuées gratuitement et définitivement acquises à leur bénéficiaire depuis le 1er février 2022, étant précisé que ces actions seront librement négociables à compter du 1er février 2023.

Le conseil d'administration a donc constaté que :

- l'augmentation de capital résultant de l'acquisition définitives des actions attribuées gratuitement susvisées sera libérée par incorporation, dans le compte capital social, des sommes correspondantes et prélevées sur les comptes de réserves et primes d'émission de la Société.

- que chaque action ainsi émise l'est au prix unitaire de trente-cinq (35) euros, soit une augmentation de capital totale de 78 750 euros par émission de 2 250 actions ordinaires nouvelles.

1.2.2. Impact de la COVID 19

Au cours de l'exercice, les effets de la crise sanitaire sur les activités du groupe se sont atténués avec la reprise des mouvements de population, réouverture progressive des frontières et la réduction des mesures de confinements à travers le monde.

1.2.3. Impact de la crise en Ukraine

La société n'a pas d'exposition significative en Ukraine ou en Russie. En particulier, la société n'a pas de fournisseurs clefs en Ukraine ou en Russie, ni de clients actifs sur ces territoires. Le site de production le plus proche de la zone de conflit est l'usine de Bucarest qui n'est pas affectée par le conflit.

Ainsi à la date de publication de ce document, la société ne considère pas être impactée par ce conflit.

1.2.4. Renforcement et prises de nouvelle participation.

Dans le cadre de son plan de développement, la société a acquis au cours de l'exercice les sociétés :

- Security Label GmbH à hauteur de 93.3 %

Security Label est une société allemande basée près de Hanovre fondée en 1990 par la famille von Wedekind, devenue une référence mondiale dans la conception et la fabrication des étiquettes bagages. La société propose à ses clients la plus large gamme de produits pour l'enregistrement, l'étiquetage standard et RFID et le suivi des bagages.

- EDM technology Inc. hauteur de 100 %

EDM fabrique et commercialise des cartes et des tickets, magnétiques et RFID, et fournit des services de pré encodage et de programmation des titres de transport, depuis son site industriel situé à High Point (Caroline du Nord). EDM fournit les principaux opérateurs de transports en commun aux Etats-Unis, mais également des compagnies aériennes, des opérateurs de parking, etc. EDM compte parmi ses clients près des deux tiers des opérateurs et autorités de transports aux Etats-Unis, dont les villes de Boston, Chicago, New-York, Philadelphie, Portland, etc.

- Paragon Property Holding llc à hauteur de 100 %
- Airweb Urbanthings LTD à hauteur de 100 %

Basé à Londres, UrbanThings est un éditeur de logiciel ayant développé l'une des principales applications digitales de transport en commun du Royaume-Uni, baptisée Bus Checker. Lancée en 2012, cette plateforme fournit des informations (horaires, trajets, etc.) en temps réel aux passagers des bus. Elle est l'une des principales applications de mobilité au Royaume-Uni avec plus de 2 millions de téléchargements.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables No 2016-07 relatif au plan comptable général et ses modifications ultérieures. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers sont présentés en euros.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites dans les sections ci-après.

2.1. Immobilisations incorporelles

2.1.1. Immobilisations incorporelles générées en interne – frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées. Ces dépenses de recherche sont principalement des charges de personnel.

Les dépenses liées aux activités de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si et seulement si tous les éléments suivants ont été démontrés :

- La faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- La capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables
- La disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le montant initial comptabilisé au titre d'une immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, selon la même méthode que celle utilisée pour les immobilisations incorporelles acquises séparément.

2.1.2. Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. En particulier, la Société immobilise le coût des brevets déposés.

2.1.3. Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation. Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les durées d'utilité suivantes ont été utilisées aux fins du calcul de l'amortissement :

- Frais de développement capitalisés 3 ans
- Brevets 3 à 20 ans, suivant la durée des droits qu'ils confèrent
- Logiciels 1 an

L'amortissement démarre à la date de mise en service.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La valeur immobilisée des immobilisations corporelles, diminuée de la valeur résiduelle, est amortie selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimée à :

- Matériel et outillage industriel 5 ans
- Agencements et mobilier 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans

Une immobilisation corporelle est dé-comptabilisée lorsqu'aucun avantage économique futur n'est plus attendu de son utilisation continue. Le profit ou la perte découlant de cette cession ou de la mise hors service d'un élément corporel est comptabilisé en résultat net.

2.3. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant).

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour la ramener à sa valeur recouvrable.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Au cas particulier :

- Les immobilisations incorporelles générées en interne font l'objet d'un test de valeur annuel, sur la base des cash-flow futurs attendus par lesdits projets.
- Les immobilisations incorporelles générées en interne qui ne seraient pas encore prêtes à être mises en service sont également revues une fois par an en fonction des perspectives d'achèvement.
- La société conduit une évaluation globale de ces brevets en conformité avec la pratique usuelle d'évaluation des portefeuilles de brevets. Cette approche conduit à considérer la valeur globale sur les bases suivantes :
 - o Brevets utilisés sur les produits actuellement vendus
 - o Brevets non utilisés mais présentant une valeur défensive vis-à-vis de la concurrence.

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation des filiales et des coentreprises suivantes :

Voir page 37 – Liste des filiales et participations

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur date d'entrée au coût d'acquisition, hors frais accessoires ou à leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation des titres est constatée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur brute, pour le montant de la différence. Leur valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie d'exploitation actualisés nécessitant l'utilisation d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations parmi lesquelles notamment le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie attendus ainsi que le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée.

Les estimations des flux futurs de trésorerie d'exploitation se basent sur un plan stratégique, une extrapolation des flux de trésorerie au-delà du plan stratégique à moyen terme et une valeur terminale et sont approuvées par le conseil d'administration.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur nette comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

2.5. Stocks

Les stocks de matières premières et marchandises sont valorisés au coût d'achat. Les stocks de produits finis et intermédiaires ainsi que les en-cours de production sont valorisés à leur coût de production, comprenant le coût des matières et fournitures mises en œuvre, de la main-d'œuvre de production et des autres frais directs de production et des frais indirects d'usine, à l'exclusion des frais généraux ne contribuant pas à la production.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette.

Afin d'estimer la valeur probable de réalisation des stocks, la société combine deux approches :

- Une première analyse permet de calculer une provision fondée sur la différence entre le coût de production des en-cours et produits finis en stock et leur prix de vente estimé, sur la base des prévisions de ventes et du carnet de commandes.
- Une deuxième analyse prend en compte la rotation du stock : lorsque les quantités en stock à la clôture n'ont pas été mouvementées sur l'année, la société applique un coefficient de dépréciation de 50% ; lorsque les quantités en stock à la clôture n'ont pas été mouvementées sur les deux dernières années, le coefficient de dépréciation est de 100%.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a recours à l'affacturage pour la plupart de ses créances clients. La société a souscrit un contrat d'affacturage déconsolidant, dans ce cas, la société a donc cédé les principaux risques liés aux créances vendues à la société d'affacturage, ces créances sont par conséquent déduites de la trésorerie reçue sur la vente de celle-ci à la société d'affacturage à l'actif du bilan.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées d'un portefeuille de SICAV monétaires court terme (1 à 3 mois) auprès des établissements bancaires.

2.8. Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la Société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.9. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les créances et les dettes sont ajustées au cours du dernier jour de l'exercice.

2.10. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

L'application des méthodes comptables de la Société exige que la Direction exerce son jugement et qu'elle fasse des estimations et des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne sont pas facilement disponibles. Ces estimations et hypothèses se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les estimations significatives faites par la direction de la Société portent notamment sur :

- L'évaluation de la valeur des immobilisations financières, en particulier des titres de participation dans les filiales (note 2.4).

3. COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice, la Société a investi en immobilisations corporelles sur son site de Mouans Sartoux pour 75 milliers d'euros dans divers petits équipements, comme du matériel informatique et des biens d'équipement de production de faibles valeurs.

3.2. Immobilisations incorporelles

Sur l'exercice, le montant des frais de recherche et développement activés est de 123 milliers d'euros et cela par transfert de valeurs d'immobilisations incorporelles en cours.

D'autre part, des frais de recherches et développement en cours ont été comptabilisés pour 886 milliers d'euros correspondants à de nouveaux projets à fort potentiels économiques.

Au 30 juin 2022, sur le total des immobilisations incorporelles, 2.520 milliers d'euros étaient en cours et non amorties (2.510 milliers d'euros de frais de recherche et développement et 10 milliers d'euros de brevets en cours de dépôt).

3.3. Immobilisations financières

Les événements concernant les immobilisations financières sont décrits au chapitre 1.2.3

3.4. Capital

3.4.1. Capital émis

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2022	30/06/2021
Capital social	69 349	69 270
Prime d'émission	59 570	59 650
Capital émis	128 920	128 920

3.4.2. Nombre d'actions et droits de vote

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
	En milliers de titres	En milliers d'euros	
Solde 1er juillet 2020	1 965	68 787	60 133
Augmentation de capital Paragon	14	483	-
Attribution Définitive d'AGA			- 483
Emission de BSA	-	-	
Solde 30 juin 2021	1 979	69 270	59 650
Solde 1er juillet 2021	1 979	69 270	59 650
Augmentation de capital Paragon	2	79	-
Attribution Définitive d'AGA			- 79
Emission de BSA	-	-	
Solde 30 juin 2022	1 981	69 349	59 571

Les droits de vote se décomposent de la sorte :

En milliers de titres	30/06/2022	30/06/2021
Actions ordinaires à droit de vote simple	273	555
Actions à droit de vote double	1 708	1 425
Nombre total d'actions	1 981	1 979
Droits de vote avant élimination des titres d'autocontrôle	3 689	3 404
Titres d'autocontrôle	- 2	- 2
Nombre total de droits de vote	3 687	3 402

Les actions qui bénéficient d'un droit de vote double sont celles détenues depuis plus de deux ans et qui sont inscrites au nominatif.

Les titres d'autocontrôle font référence aux actions détenues indirectement, via le contrat de liquidité avec la société de bourse Portzamparc, soit 2017 actions au 30 juin 2022. Ces actions sont privées de droit de vote. Le bilan de ce contrat de liquidité sur la période de 12 mois est présenté dans le rapport de gestion du Groupe.

3.4.3. Instruments financiers ouvrant droit au capital

Les instruments financiers ouvrant droits au capital de Paragon ID sont constitués de bons de souscription d'actions (BSA).

Au 30 juin 2022, 196 950 BSA ont été souscrits et restent en circulation. Ils se répartissent de la sorte :

Nombre de titres	Nombre de droits		Conversion en nombre d'actions			
	30/06/2022	30/06/2021	Taux de conversion en actions	30/06/2022	Taux de conversion en actions	30/06/2021
BSA 2015-1	151 000	151 000	35,00	4 311	35	4 311
BSA 2018-1	42 950	45 500	1,00	42 950	1,00	45 500
AGA 2018-1	0	3 084	1,00		1,00	3 084
AGA 2020-1	3 000		1,00	3 000	1,00	
Total	196 950	199 584		50 261		52 895
En % du total de titres de la société				2,54%		2,69%

L'évolution des BSA en circulation entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022 est la suivante :

En milliers de titres	BSA 2015-1	BSA 2018-1	AGA 2018-1	AGA 2020-1	Total
Solde au 1er Juillet 2020	151 000	45 500	16 900		213 400
Souscrits					-
Convertis			- 13 816		- 13 816
Caducs					-
Solde au 30 juin 2021	151 000	45 500	3 084		199 584
Solde au 1er Juillet 2021	151 000	45 500	3 084		199 584
Souscrits				3 000	3 000
Convertis			- 2 250		- 2 250
Caducs		- 2 550	- 834		- 3 384
Solde au 30 juin 2022	151 000	42 950	-	3 000	196 950

3.4.4. BSA émis en 2016

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2015 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet de décider l'émission d'un nombre maximum 180 000 bons de souscription d'actions au profit de la catégorie composée des salariés et / ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Cette délégation de compétence a été consentie pour une durée de 18 mois à compter du 30 juin 2015.

Le 7 novembre 2016, le conseil d'administration a émis 170 000 bons à l'attention de salariés.

Les principales caractéristiques de ce plan sont énoncées ci-après :

- Prix de souscription unitaire : 0,07723 euro par bon ;
- Prix d'exercice : 1,54462 euro par bon ;
- Exerçable à tout moment, en tout ou partie, en une ou plusieurs fois à compter de la date d'émission, jusqu'au 31 décembre 2025 ;
- Chaque bon donne droit à souscrire à 1 action ordinaire, à libérer intégralement en numéraire lors de l'exercice des BSA ;

Les détenteurs des BSA 2015-1 ont dû s'acquitter d'un droit de souscription de 5% de la valeur de l'action au moment de l'octroi. Cette valeur correspond à une valeur de marché à la date de l'octroi. La valeur de ces BSA a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres sur la base de la juste valeur à la date d'octroi en utilisant pour cette valorisation le modèle de Black & Scholes.

3.4.5. BSA émis en 2019

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 12 décembre 2018 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet de décider l'émission d'un nombre maximum 51 250 bons de souscription d'actions au profit de la catégorie composée des salariés et / ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Cette délégation de compétence a été consentie pour une durée de 18 mois à compter du 12 décembre 2018.

Les 9 et 30 juillet 2019, le conseil d'administration a émis 45 500 bons à l'attention de salariés.

Les principales caractéristiques de ce plan sont énoncées ci-après :

- Prix de souscription unitaire : 1,75 euro par bon ;
- Prix d'exercice : 33,25 euros par bon ;
- Exerçable par tiers sur 3 ans selon les conditions détaillées au sein du tableau suivant ;

Condition(s)	Proportion de Bons exercables
Présence du bénéficiaire dans les effectifs de la Société, de la société Grenadier Holdings PLC ou des sociétés qu'elles contrôlent au sens de l'article L.233-3 à la date du 1 ^{er} janvier 2020	33%
Présence du bénéficiaire dans les effectifs de la Société, de la société Grenadier Holdings PLC ou des sociétés qu'elles contrôlent au sens de l'article L.233-3 à la date du 1 ^{er} janvier 2021	33%
Présence du bénéficiaire dans les effectifs de la Société, de la société Grenadier Holdings PLC ou des sociétés qu'elles contrôlent au sens de l'article L.233-3 à la date du 1 ^{er} janvier 2022	33%
Total	100 %

- Chaque bon donne droit à souscrire à 1 action ordinaire, à libérer intégralement en numéraire lors de l'exercice des BSA

Les détenteurs des BSA 2018-1 ont dû s'acquitter d'un droit de souscription de 5% de la valeur de l'action au moment de l'octroi. Cette valeur correspond à une valeur de marché à la date de l'octroi.

Cette attribution de BSA est intervenue en complément du plan d'attribution d'actions gratuites attribuées par le conseil d'administration lors de ces décisions du 12 décembre 2018, du 9 juillet 2019 et du 30 juillet 2019.

3.4.6. AGA émis en 2019

Lors de ces décisions, le conseil d'administration a décidé d'attribuer un nombre total de 16 900 actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

Les termes des plans d'actions gratuites sont les suivants :

	AGA 0720	AGA 0121	AGA 0122
	Conseil	Conseil	Conseil
Décision d'attribution	d'administration du 12 décembre 2018	d'administration du 9 juillet 2019	d'administration du 9 juillet 2019
Nombre de titres	1 216	12 600	3 084
Fin de la période d'acquisition	31 juillet 2020	31 janvier 2021	31 janvier 2022
Fin de la période de conservation	31 juillet 2021	31 janvier 2022	31 janvier 2023
Proportion devant être conservée au nominatif	10%	10%	10%

3.4.7. AGA émis en 2020

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été attribuées par le conseil d'administration lors de ces décisions du 6 décembre 2021.

Lors de ces décisions, le conseil d'administration a décidé d'attribuer un nombre total de 3 000 actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

Les termes des plans d'actions gratuites sont les suivants :

	AGA 1223	AGA 1224
Décision d'attribution	Conseil d'administration du 6 décembre 2021	Conseil d'administration du 6 décembre 2021
Nombre de titres	2 000	1 000
Fin de la période d'acquisition	06 décembre 2022	06 décembre 2023
Fin de la période de conservation	06 décembre 2023	06 décembre 2024
Proportion devant être conservée au nominatif	10%	10%

L'impact sur les coûts de personnel de ces instruments est de 72 milliers d'euros sur l'exercice.

3.5 Emprunts et dettes financières

L'évolution des emprunts et dettes financières s'explique de la sorte :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 01/07/2021	Nouveaux Emprunts	Intérêts cours	Remboursements	Autres	Au 30/06/2022
Obligations Paragon non convertibles	10 000					10 000
Obligations Paragon convertibles	0					0
Emprunts auprès de parties liées (Grenadier Holdings P	8 571	2 600		-562		10 609
Emprunts bancaires	2 720			-642		2 078
Emprunts contractés auprès des autorités locales ou d'organismes gouvernementaux	540	371		-237		674
Intérêts courus	32				0	32
Découverts bancaires	769			-288		481
	22 632	2 971	0	-1 729	0	23 874

3.5.1 Emprunts auprès des autorités locales ou d'organismes gouvernementaux

La société a obtenu un financement du CICE 2018 à hauteur de 371 milliers d'euros.

La société a remboursé les emprunts en cours à hauteur de 237 milliers d'euros.

Le solde s'élève à fin juin 2022 à 674 milliers d'euros, tous en relation avec la BPI, et se décompose comme suit :

- 156 milliers d'euros de financement de l'innovation via un Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation (PTZI) ;
- 147 milliers d'euros d'avance assurée pour la prospection commerciale ;
- 371 milliers d'euros de préfinancement du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE 2018).

3.6 Provisions

Au 30 juin 2022, le détail des provisions est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 30/06/2021	Dotations	Reprise affectée	Reprise non affectée	Au 30/06/2022
Provisions pour restructuration	297	96	-284		109
Autres provisions pour risques	360	99		-230	229
Provisions pour perte de change	31	145	-31		145
	687	340	-315	-230	483

3.6.1 Provisions pour restructuration

Une provision complémentaire pour des licenciements économiques a été comptabilisée sur l'exercice pour 96 milliers d'euros, au 30 juin 2022 284 milliers d'euros ont été consommés et reste donc un solde de provision de 109 milliers d'euros.

3.6.2 Autres provisions pour risques

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à

- un litige en cours avec un salarié ;
- un litige en cours avec un client.

3.6.3 Indemnité de départ en retraite

Conformément à la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC et à l'article 531-4 du Plan comptable général, la société a fait le choix de ne pas comptabiliser ses engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et d'en faire mention dans l'annexe des comptes annuels.

Le calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies a été effectué au 30 juin 2022 par un prestataire extérieur. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et le coût connexe des services rendus au cours de l'exercice et des services passés ont été évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.

Suivant les hypothèses ci-dessous, le montant s'élève à 343 milliers d'euros.

- Méthode : unité de crédits projetés option prospective
- Taux de charges sociales patronales 45%
- Table de mortalité INSEE 2019 (non-cadre et non cadre)
- Age de départ 65 cadres et 62 ans NC, départ volontaire
- Conventions collectives Métallurgie Ingénieurs & cadres (cadres) et Métallurgie Alpes-Maritimes (non-cadres)
- Taux de turnover moyen pour non-cadre ; moyen pour cadres et cadre sup. dirigeant
- Taux d'augmentation des salaires : non-cadre 1,5% ; cadre et cadre sup dirigeant 1.5%
- Taux d'actualisation 3,22%

3.7 Impôt sur les sociétés

Depuis le 1^{er} juillet 2017, la Société est intégrée fiscalement avec une de ses filiales, la société française Paragon Identification SAS.

Le groupe d'intégration fiscale fait apparaître une perte globale de 4 306 milliers d'euros, de ce fait aucune des sociétés prenant part à ce groupe d'intégration n'a provisionné dans ces comptes une charge d'impôt au 30 juin 2022.

Compte tenu de l'effort de la société en matière de recherche et développement, ces travaux étant éligible au crédit d'impôt recherche. Ce crédit d'impôt a été enregistré pour un montant de 125 milliers d'euros.

Au 30 juin 2022, le montant des déficits reportables, antérieurs à l'entrée dans le groupe d'intégration fiscale, est de 87 millions d'euros. Le montant des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale s'élève 23 900 milliers d'euros au 30 juin 2022. Ces déficits sont reportables en avant à l'infini.

La société Paragon Identification SAS n'a quant à elle pas de déficits reportables antérieurs à l'entrée dans le groupe d'intégration Enfin il est à noter qu'aucune autre société membre du groupe d'intégration n'a de pertes fiscales cumulées imputables avant qu'elles n'intègrent le groupe actuel.

3.8 Rémunération des dirigeants

Le montant de la rémunération allouée aux dirigeants n'est pas communiqué car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

3.9 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires d'audit sont présentés dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

3.10 Continuité d'exploitation

La continuité d'exploitation du groupe sur les 12 prochains mois est conditionnée par le soutien continu de son actionnaire principal afin de soutenir la stratégie de croissance du groupe et ses conséquences en termes d'achat d'équipement et besoin en fonds de roulement, tout en continuant d'honorer ses échéances de remboursement de dettes financières et considérations différés.

Comme documenté au sein de la lettre de soutien obtenu de son actionnaire principal, celui-ci continuera comme il l'a fait depuis sa prise de contrôle à soutenir financièrement, ainsi qu'en termes de ressources humaines, le groupe au cours des 12 mois à venir pour lui permettre de poursuivre sa croissance au travers des axes de développement du groupe.

En conséquence des conditions énumérées ci-dessus les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

3.11 Evènements post-clôture

3.11.1 Acquisition des titres de Tracktio

Le 19 juillet 2022, la société Paragon ID SA a acquis l'ensemble des titres de la société Tracktio SA et ainsi obtenu le contrôle de celle-ci.

Basé à Barcelone en Espagne, Tracktio a pour mission d'améliorer la sécurité et la productivité des entreprises opérant dans des environnements hostiles tels que le BTP, le pétrole et le gaz, l'exploitation minière, etc. Leur suite logicielle, TrackSphereTM, fournit des solutions opérationnelles intelligentes pour des applications comme le suivi des flux d'équipements, des analyses de géolocalisation, des inventaires en temps réel ou la supervision du personnel à des fins de sécurité et de productivité.

L'acquisition de Tracktio va permettre à Paragon ID d'étendre ses solutions de localisation en temps réel à d'autres technologies telles que le GPS, LoRa, l'UWB, Quuppa et l'identification optique, et de

renforcer son offre auprès des secteurs de l'industrie, de l'exploitation minières et de la logistique. En outre, la plateforme logicielle TrackSphere™, conçue pour être paramétrable et personnalisable sous marque blanche, configurable sans code et extensible par API, est idéale pour être commercialisée par le biais du réseau de partenaires de Paragon ID.

Les deux sociétés travailleront en étroite collaboration pour combiner leurs expertises et ainsi créer une plateforme complète de géolocalisation capable d'intégrer toutes les technologies disponibles afin de fournir les solutions les mieux adaptées aux diverses applications, environnements et exigences des clients.

2054								IMMOBILISATIONS			
Désignation :		PARAGON ID				Clôture au :		30/06/2022			
CADRE A - IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
					par réévaluation au cours de l'exercice		acquisitions, créations apports, virements				
Frais établissement et de développpt	TOTAL I	CZ	7 944 390	D8		D9	123 164				
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	KD	4 601 248	KE		KF	934 040				
Terrains		KG		KH		KI					
	Dont composants										
- sur sol propre	L9	KJ		KK		KL					
Constructions - sur sol d'autrui	M1	KM		KN		KO					
- install.générales	M2	KP	0	KQ		KR					
Install.techn.,mat.,outillage indust.	M3	KS	4 766 354	KT		KU	21 915				
- installations générales, agencmts, aménag.		KV	709 542	KW		KX	12 579				
Autres immob. - matériel de transport		KY	0	KZ		LA					
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier		LB	635 175	LC		LD	16 520				
- emballages récupérables et divers		LE	0	LF		LG					
Immobilisations corporelles en cours		LH	2 022	LI		LJ	23 792				
Avances et acomptes		LK		LL		LM					
	TOTAL III	LN	6 113 093	LO	0	LP	74 806				
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T					
Autres participations		8U	56 781 341	8V		8W	3 593 404				
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières		1T	66 436 840	1U		1V	3 044				
	TOTAL IV	LQ	123 218 181	LR	0	LS	3 596 448				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	OG	141 876 912	OH	-	OJ	4 728 458				

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immob. fin d'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence		
Frais établissement et développpt Tot. I	IN	C0	8 067 554	D7
Autres postes immo.incorporelles Tot. II	IO	LV	4 250 155	1X
Terrains	IP	LX	0	LZ
- sur sol propre	IQ	MA	0	MC
Constructions - sur sol d'autrui	IR	MD	0	MF
- install.général., agenc	IS	MG	0	MI
Install.techn.,matériel,outillage indust.	IT	MJ	4 788 269	ML
- install.général., agenc	IU	MM	722 121	MO
Autres immob. - matériel de transport	IV	MP	0	MR
corporelles - mat.bureau, inf., mob.	IW	MS	651 695	MU
- emballages récupér.	IX	MV	0	MX
Immobilis. corporelles en cours	MY	MZ	25 814	NB
Avances et acomptes	NC	ND		NF
	TOTAL III	NG	6 187 899	NI
Participations par mise en équivalence	IZ	OU		OW
Autres participations	IO	OX	60 374 745	OZ
Autres titres immobilisés	I1	2B	0	2D
Prêts et autres immobilis. financières	I2	2E	66 439 884	2G
	TOTAL IV	I3	126 814 629	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4	145 320 237	OM

2055 AMORTISSEMENTS							
Désignation :		PARAGON ID			Clôture au :		30/06/2022
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES					
Immobilisations amortissables		Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice		
Frais établist, développement	I	7 063 188	362 254			7 425 442	
Autres immob.incorporelles	II	2 039 411	289 149	816 873		1 511 687	
Terrains							
	- s/sol propre						
Constructions	- s/sol autrui						
	- inst.général.						
Install.techn., mat.,outillage		4 724 728	14 791			4 739 519	
	- inst.agencets	429 912	51 140			481 052	
Aut. immob. corporelles	- mat.transport						
	- mat.bureau	603 026	21 719			624 745	
	- embal.réc.div.						
	TOTAL III	5 757 666	87 650	0		5 845 316	
	TOTAL (I à III)	14 860 265	739 053	816 873		14 782 445	

2056	PROVISIONS
-------------	-------------------

Désignation : PARAGON ID

Clôture au : 30/06/2022

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. Gisements miniers, pétroliers	3T	TA	TB	RC
Prov. Pour investissement	3U	TD	TE	TF
Prov. Pour hausse des prix	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majoration except. 30%	D3	D4	D5	D6
Pro. Pour prêts installation	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	0 TS	0 TT	0 TU
Prov. Pour litiges	4A	4B	4C	4D
Prov. Pour garanties clients	4E	4F	4G	4H
Prov. Pertes marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Prov. Pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Prov. Pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Prov. Pensions, obligation simil.	4X	4Y	4Z	5A
Prov. Pour impôts	5B	5C	5D	5E
Prov. Pour renouvellement immo.	5F	5H	5J	5K
Prov. Pour gros entretien et revi.	EO	EP	4Q	ER
Prov. Charges s/ congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres prov. Risques et charges	5V	5W	5X	5U
TOTAL II	5Z	687 404 TV	340 062 TW	544 852 TX
Prov. immobilisat. Incorporelles	6A	6B	6C	6D
Prov. Immobilisat. Corporelles	6E	6F	6G	6H
Prov. Titres mis en équivalence	02	03	04	05
Prov. Titres de participation	9U	9V	9W	9X
Prov. Autres immo. Financières	06	07	08	09
Prov. Stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Prov. Comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres prov. Pour dépréciation	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	9 795 126 TY	598 440 TZ	456 532 UA
TOTAL GENERAL (I+II+III)	7C	10 482 530 UB	938 502 UC	1 001 384 UD
Dont dotations et reprises		UE	UF	
- d'exploitation		UG	UH	
- financière		UJ	UK	
- exceptionnelles				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	2057
--	-------------

Désignation :

PARAGON ID

Clôture au :

30/06/2022

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	UL			
Prêts (1) (2)	UP			
Autres immobilisations financières	UT	66 439 884		66 439 884
Clients douteux ou litigieux	VA	32 353	32 353	
Autres créances clients	UX	14 573 047	14 573 047	
Créance représent. titres prêtés	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY	11 970	11 970	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	UZ	0	0	
	VM	1 201 572	1 201 572	
Etat et autres	VB	646 837	646 837	
collectivités	VN			
	VP	67 431	67 431	
Groupe et associés (2)	VC	5 609 322	5 609 322	
Débiteurs divers (dont pension titres)	VR	174 031	174 031	
Charges constatées d'avance	VS	227 146	227 146	
TOTAUX	VT	88 983 593	22 543 709	66 439 884
(1) Montant :	VD			
	VE			
(2) Prêts et avances consentis aux associés	VF			

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver.(1)	7Y	31 541	31 541		
Autres emprunts obligataires (1)	7Z	10 000 000	-	10 000 000	
Empr., dettes	VG	852 089	852 089		
établi crédit	VH	2 234 733	607 917	1 599 796	27 020
Empr.,dettes financ.divers (1) (2)	8A	10 756 202	146 471	10 609 731	
Fournisseurs, comptes rattachés	8B	6 284 219	6 284 219		
Personnel et comptes rattachés	8C	1 027 026	1 027 026		
Sécurité sociale, aut.org.sociaux	8D	1 254 129	1 254 129		
	8E				
Etat et autres	VW	838 705	838 705		
collectivités	VX				
	VQ	67 365	67 365		
Dettes immob. cptes rattachés	8J	35 967	35 967		
Groupe et associés (2)	VI	32 024 954	32 024 954		
Autres dettes (pension titres)	8K	1 872 778	1 872 778		
Dettes représent.titres emprunt.	Z2				
Produits constatés d'avance	8L	342 765	342 765		
TOTAUX	VY	67 622 473	45 385 926	22 209 527	27 020
(1) Emprunts souscrits ds exerc.	VJ				
Emprunts rembour.ds exerc.	VK	-			
(2) Emprunts, dettes associés	VL	22 400			

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES				
<i>en euros</i>				
Nature des écarts	Actif		Passif	
	Perte latente	Ecarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances	145 158		145 158	625 759
Dettes financières	0		0	
Dettes d'exploitation	0		0	3 095
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	145 158		145 158	628 854

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Désignation : PARAGON ID Clôture au : 30/06/2022

Produits à recevoir	Montant
CREANCES CLIENTS 41810000 Fact à Etablir - Paragon Identification SAS	0
AUTRES CREANCES 44870000 Etat produits à recevoir	62 525

DETAIL DES CHARGES A PAYER					
Désignation :	PARAGON ID			Clôture au :	30/06/2022
Charges à Payer				Montant	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES					
16881000	Int. cour/empr. oblig. conv.				31 541
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH					
40800000	Fourn Fact non Parvenues				621 629
40807100	Fournisseurs, FFNP Interco - PI SRL				32 457
DETTE FISCALES ET SOCIALES					
42802000	Pers. Ch à payer CP				397 402
42804000	Personnel CAP Bonus AN et Trim				512 206
42822000	Pers. prov. jours de RTT				55 467
42862000	Pers. prov. repos compensateur				2 260
42864000	Pers. prov. charges à payer				34 457
43800000	Organismes Sociaux - Ch. à Payer				459 329
43822000	Prov charges soc s/primes				7 506
43870000	IJSS Reçues sur Subrogations				1 084
44861000	CFE et CVAE à payer				3 592
44861100	Taxe d'Apprentissage à Payer				1 516
44861300	Participation Effort de Construction à Payer				23 525
44863000	Taxe Véhicules Société à Payer				4 485

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					
Désignation : PARAGON ID				Clôture au : 30/06/2022	
Charges Constatées d'Avance			Montant		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
48600000	Charges constatées d'avance		227 146		
TOTAL GENERAL			227 146	0	0

Ventilation par nature de charge :

Commissions	91 808
Redevances brevets	43 753
Maintenance	20 988
Location immobilières	17 122
Honoraires	15 892
Salons	14 219
Location Logiciels	11 416
Divers	6 352
Communication financiere	5 595
	227 146

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE					
Désignation : PARAGON ID				Clôture au : 30/06/2022	
Produits Constatés d'Avance			Montant		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
48700000	Produits constatés d'avance		342 765		
TOTAL GENERAL			342 765	0	0

La globalité des PCA est constitué de ventes n'ayant pas remplies les conditions d'incoterm permettant le transfert de propriété ;

COMPLEMENT AU COMPTE DE RESULTAT (suite)
Produits et charges exceptionnels

2053

Désignation :

PARAGON
ID

Clôture au : 30/06/2021

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges	Produits
VNC Immos incorp. Cédés	203 721	
VNC Immos financières	206 132	
Autres charges exceptionnelles	2 100	
Charges exceptionnelles de restructuration	280 472	
Dot/Prov risques et charges exc.	229 831	
Dot/Prov pour restructuration	96 327	
Prod sur cessions immob. Incorp.		0
Prod. sur cessions immob. financière		209 335
Produits exceptionnels divers		37 507
Repr/Prov. Exceptionnelles		0
Reprise provision pour restructuration		283 951
TOTAL GENERAL	1 018 582	530 793

CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Désignation :	PARAGON ID	Clôture au :	30/06/2022
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN
LTD	GRENADIER HOLDINGS		
N°	B/T/Q	Libellé de la voie	Complément de distribution
		16/18 Finsbury Circus	
	Lieu dit / Hameau	Code postal	Commune
			Code Pays (si différent de FR)
		London EC2M 7EB	GB
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN
N°	B/T/Q	Libellé de la voie	Complément de distribution
	Lieu dit / Hameau	Code postal	Commune
			Code Pays (si différent de FR)

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE					
<i>en milliers d'euros</i>					
Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 30/06/2022	Total 30/06/2021	%
VENTES PRODUITS FINIS	3 162	2 439	5 601	4 512	24%
VENTES DE MARCHANDISES	473	1 476	1 948	1 863	5%
VENTES ETUDES	0	0	0	0	0%
VENTES PRESTATIONS SERVICE	859	19	878	462	90%
AUTRES PRODUITS	2 233	1 771	4 005	3 530	13%
TOTAL	6 728	5 705	12 433	10 368	20%

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		80 774 666
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		80 774 666
Variations en cours d'exercice		En moins
Variations du capital		0
Variations des primes liées au capital		78 750
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		5 397 565
SOLDE		5 476 315
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		75 377 101

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL					
<i>en euros</i>					
Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			1 008 090		1 008 090
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			1 008 090		
Exercice en cours			0		
TOTAL			1 008 090		1 008 090
VALEUR NETTE			0		0
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			1 121 854		
Exercice en cours			3 033		
TOTAL			1 124 887		1 124 887
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			0		
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL			0		0
VALEUR RESIDUELLE			0		0
Montant pris en charge ds exerc.					

ENGAGEMENTS HORS BILAN*en euros*

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	150 440
Engagements en matière de pension	343 287
Autres engagements donnés	493 727

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	43	
NON CADRES	3	
TOTAL	46	

**IDENTITE DES SOCIETES MERES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
<i>Paragon Group Limited</i>	Limited	30 000 000	81,00%

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances consentis	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions, Avals donnés	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ASK ASIA HK LTD (1)	983	100	983	1 010 773	0
Hong Kong	-350		983		0
ASK IntTag LLC (2)	9 612 879	99	6 375 124	3 369 125	12 342 472
Etats Unis	1 048 002		6 375 124		509 250
Paragon Identification SAS (3)	42 000 000	100	42 000 007		45 415 809
France	42 192 069		42 000 007		-406 255
Amatech Group LTD (4)	1 939 895	99	1 907 475		5 809 815
Irlande	6 992 769		1 907 475		2 015 401
Airweb SAS (5)	427 794	80	3 805 848	1 946 624	1 922 130
France	-1 262 943		3 805 848		-975 115
Apitrak SAS (6)	41 876	51	1 151 477	300 000	334 830
France	19 051		1 151 477		-126 174
Security Label GmbH (7)	100 002	93,3	3 408 514		9 663 898
Allemagne	2 129 994		3 408 514		654 241
EDM technology INC (8)	10	100	10		5 699 126
Etats Unis	686 609		10		686 609
Paragon Property Holding Ilc (9)	10 000	100	10 000		0
Etats Unis	53 435		10 000		43 345
Airweb Urbanthings LTD (10)	9	100	9	350 000	0
Royaume Uni	9				0
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
Inlays India Private Limited (6)	67 484	56	2 929 660		
Inde	1 150 363		320 096		

(1) en euros

ASK ASIA Ltd (HongKong)

détenant elle-même :

- Beijing ASK SMART

100% (Chine)

(2) en USD

La valeur des titres ASK Inttag inscrite au bilan est de 5.161.000 EUR

(3) en euros

Paragon Identification SAS détenant elle-même :

- Paragon Identification Srl

99,99% (Roumanie)

- Bemrose Booth Paragon Ltd et ses filiales

100% (US et ses filiales)

- Paragon Identification Technologies SAS

100% (France)

(4) (5) (6) (7) en euros

(8) (9) en USD

(10) en GBP

Transactions avec les parties liées

En euros	Actif	Passif
PARAGON Identification sas		
Dettes commerciales		1 042 053
Créances commerciales	3 722 546	
Emprunts		29 283 231
ASK Inttag LLC		
Dettes commerciales		212 504
Créances commerciales	885 768	
Prêts	3 243 794	
PARAGON IDENTIFICATION SRL		
Dettes commerciales		240 428
Bemrose Booth Paragon LTD		
Dettes commerciales		181 767
Créances commerciales	355 307	
GRENADIER HOLDING PLC		
Dettes commerciales		20 786
Créances commerciales	7 139	
Emprunts		22 550 241
THAMES TECHNOLOGY LTD		
Dettes commerciales		4 711
Créances commerciales	516 894	
AIRWEB SAS		
Dettes commerciales		15 660
Créances commerciales	17 623	
Prêts	646 624	
Inlays India Private Limited		
Dettes commerciales		1 837 365
Créances commerciales	752 899	
Ask Smart		
Dettes commerciales		35 967
Créances commerciales	6 048 484	
ASK Asia HK Ltd		
Prêts	1 010 773	
AmaTech Group		
Emprunts		778 612
Apitrak SAS		
Prêts	300 000	
Airweb Urbanthings Ltd		
Prêts	408 132	